

PROFESSIONNELS
ET BENEVOLES :
**COMMENT
ACCOMPAGNER**
LES PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP ?



HANDI 'n ANGERS

PROGRAMME DE MOMENTS PARTAGÉS

12 AU 25 MARS 2018

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT

Service des Relations Presse
02 41 05 40 33
relations.presse@ville.angers.fr

<http://presse.angers.fr>
@Presse_Angers

ANGERS VILLE
SOLIDAIRE



EDITOS

“ Cette deuxième édition de Hand’in Angers, organisée par les associations membres du Conseil local des personnes en situation de handicap, est une nouvelle fois riche de propositions très variées. Culturel, informatif, sportif, chaque rendez-vous valorise les initiatives angevines visant à faire tomber les barrières entre les publics. Cette année, Hand’in Angers prend pour thème les métiers et actions béné-

voles qui contribuent à la vie quotidienne ou sociale des personnes en situation de handicap. Quatre tables rondes et des portes ouvertes permettront notamment de découvrir les parcours de professionnels et leur implication au quotidien pour rendre la ville plus facile. Je vous retrouverai avec plaisir au détour de ce programme aux côtés des acteurs fortement impliqués pour l’accessibilité de tous.”



Photo Thierry BONNIET - Ville d'Angers

Françoise LE GOFF
Adjointe aux
Solidarités actives
et à l’Intégration



Photo Thierry BONNIET - Ville d'Angers

“ Hand’in Angers invite chacun à des visites sensorielles patrimoniales des musées. Je n’oublie pas les spectacles, créés dans les établissements avec les personnes handicapées, ainsi qu’une formation de deux jours pour se familiariser avec le dessin en relief. Je tiens à remercier tous les

organiseurs de la manifestation. Leur investissement fait d’Angers une ville plus facile à vivre pour tous.”

Claudette DAGUIN
Conseillère
déléguée au Handicap
et à l’Accessibilité

HAND'IN ANGERS EN CHIFFRES

32 RENDEZ-VOUS

18 CULTURELS

2 SPORTIFS

4 INFORMATIFS

4 TABLES RONDES

**3 VISITES
DE STRUCTURES**

1 FORMATION



Coordination : Direction Santé Publique, service Handicap Accessibilité – Ville d’Angers

Comité organisateur :

- Association Les Chiens Guides d’Aveugles de l’Ouest
- Association des Paralysés de France (APF)
- Association des Sourds de Maine-et-Loire (ASML)
- Association Valentin-Haüy (AVH),
- France Double Déficience Sensorielle (FDDS),
- Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (GIAA)
- Les Copains d’Elsa
- Vaincre la Mucoviscidose avec l’appui du Centre Jean-Vilar

HANDI'N ANGERS,

UN PROGRAMME POUR TOUS

Angers agit en faveur de l'**inclusion** et de la **participation** sociale des personnes en situation de handicap. La Ville initie ou soutient des initiatives qui facilitent le vivre ensemble.

> Les **services municipaux** proposent des rendez-vous adaptés (visites patrimoniales tactiles, spectacles avec boucle magnétique, visites de musées en langage facile à comprendre, interprétations en Langue des Signes Française, accessibilité des événements, etc.).

> Les **partenaires culturels** éditent chaque année un programme en braille et gros caractères identifiants les rendez-vous adaptés aux personnes non et malvoyantes.

> Des **clubs sportifs** développent des sections adaptées en matériel, en règles, en intensité, à tous les publics.

CONFORT D'USAGE

Chacun intègre les capacités et les besoins de tous dans les propositions publiques. Cette démarche élève considérablement le confort d'usage de tous.

Le Conseil local des personnes en situation de handicap a souhaité mettre en lumière ces initiatives.

Handi'n Angers offre un panorama sur les **dispositifs d'accessibilité** aux personnes en situation de handicap à travers une large offre de rendez-vous culturels et sportifs.

THEME 2018 // PROFESSIONNELS ET BENEVOLES : COMMENT ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Cette année, Handi'n Angers met à l'honneur les activités qui permettent aux personnes en situation de handicap de participer à la vie citoyenne.

Son objectif ? **Susciter des vocations professionnelles et bénévoles,**

d'une part, et **renforcer la conscience que l'inclusion est possible,** d'autre part.



4 TABLES RONDES

dédiées à la présentation des métiers et d'actions bénévoles

mardi 13 mars 14h15 - 16h15	Accompagner la vie citoyenne : aider à la communication > Programme p. 2
lundi 19 mars 14h15 - 16h15	Des professionnels qui s'adaptent > Programme p. 3
mardi 20 mars 14h15 - 16h15	Accompagner la vie citoyenne : l'aide à la mobilité et à l'aménagement > Programme p. 3
vendredi 23 mars 10h - 12h	Accompagner la personne dans son quotidien > Programme p. 3

3 PORTES OUVERTES

à la découverte de professions adaptées

jeudi 15 mars 14h - 17h	HandiCap'Anjou - EAAP Le Bocage Visite de l'appartement tremplin > Programme p. 6
jeudi 22 mars 14h - 16h	École des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest Visite guidée > Programme p. 13
jeudi 22 mars 14h - 17h	La Boutique Solidaire de l'AAPAI, « Un lieu A vivre » Portes ouvertes > Programme p. 13



ANGERS ET LE HANDICAP

ANGERS. VILLE POUR TOUS

La Ville d'Angers anime une politique volontariste en faveur de l'accessibilité. Avec l'appui du service Handicap Accessibilité de la direction Santé Publique, l'action de la Ville vise à faciliter la participation sociale des personnes en situation de handicap.

CONCERTATION

La Ville développe ses compétences en s'appuyant sur l'expertise des personnes en situation de handicap.

> La **Commission Communale pour l'Accessibilité** est l'instance de concertation privilégiée sur les questions liées à l'accessibilité des établissements municipaux et de l'espace public.

> Le **Conseil local des personnes en situation de handicap** pour aller au-delà de l'accessibilité réglementaire.

ACCESSIBILITÉ

Dans l'espace public

- 1 053 places de stationnement adapté
- 441 traversées équipées de feux sonores pour personnes déficientes visuelles

Grands rendez-vous publics

La mise en accessibilité des rendez-vous publics organisés par la Ville se traduit par une interprétation en Langue des Signes Française, la présence d'une boucle à induction magnétique, une transcription simultanée des

propos, des emplacements réservés aux utilisateurs de fauteuils roulants, etc.

279

C'est le nombre d'établissements municipaux concernés par l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Des travaux sont programmés jusqu'en 2024 dans le cadre de ce programme pluriannuel de 8 millions d'euros.

LE CONSEIL LOCAL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà de l'accessibilité réglementaire, la Ville a souhaité développer « l'accessibilité citoyenne » en partenariat avec les associations de personnes en situation de handicap. C'est le sens du travail du Conseil local des personnes en situation de handicap.

24 ASSOCIATIONS

Le Conseil local des personnes en situation de handicap est une instance facultative et originale. Il est actuellement composé de 24 associations volontaires. Elles contribuent, par leur expertise, à rendre plus accessibles les projets municipaux.

Présidé par Françoise Le Goff, le Conseil se réunit sous une forme plénière trois fois par an.

Des groupes de travail ont permis notamment de réaliser la bande dessinée *Handi'Cool*, un guide du vivre ensemble et l'événement *Handi'n Angers*.

